

Image not found or type unknown



Travaux Rue et mode de circulation+places de parking

Par **Cham Fa**, le **08/07/2018 à 20:43**

Bonjour,

Je voudrais savoir dans la cage de mon immeuble récent avec le bailleur social ils ont posé une affiche pour travaux dans la rue pour changement du mode de circulation " faire sens unique, création piste cyclable, limitation à 20 km et créations des places de parking"

Sachant que chaque résident de l'immeuble a un emplacement en sous sol payant par mois
Donc sur l'affiche est marqué les travaux seront facturés aux résidents sachant qu'on est que des locataires du HLM

C quoi ce délire

C au locataires de payer les travaux de la route publique ???

C'est pas à la taxe habitation qu'on paie chaque année pour ce genre de travaux ????

Merci